

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du présent rapport annuel ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et la direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. L'information financière présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers.


Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient l'utilisation de registres et documents comptables, de dossiers, de systèmes de contrôle financier et de gestion, de systèmes d'information et de pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une certitude raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les avoirs sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements qui en découlent ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs de la Société.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité de vérification, composé en majorité d'administrateurs externes. Le Comité rencontre la direction et le vérificateur externe indépendant pour voir comment ces groupes s'acquittent de leurs responsabilités et discuter de points concernant la vérification, les contrôles internes et autres sujets financiers pertinents. Le Comité de vérification a revu les états financiers avec le vérificateur externe et a soumis son rapport au Conseil d'administration, qui a à son tour revu et approuvé les états financiers.

Le vérificateur externe de la Société, soit le vérificateur général du Canada, examine les états financiers et fait rapport au Ministre du Patrimoine canadien, responsable du Musée canadien des civilisations.



J. (JOE) GEURTS
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET
VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL



DAVID LOYE
CHEF DES SERVICES FINANCIERS



Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la ministre du Patrimoine canadien

J'ai vérifié le bilan du Musée canadien des civilisations au 31 mars 2005 et les états des résultats et de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode de comptabilisation des terrains et des bâtiments sous le contrôle de la Société expliqué à la note 3 afférente aux états financiers, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs de la Société.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Lyse Ricard, CA
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada
Le 3 juin 2005

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

BILAN AU 31 MARS

ACTIF

(en milliers de dollars)	2005	2004
		(Redressé note 3)
À COURT TERME		
Espèces et quasi-espèces (note 4)	31 606 \$	42 063 \$
Débiteurs (note 5)	5 706	5 603
Stocks	1 236	1 218
Frais payés d'avance	1 717	1 329
	40 265	50 213
Encaisse et placements affectés (note 6)	9 787	21 126
Collection (note 7)	1	1
Immobilisations corporelles (note 8)	305 457	262 309
	355 510 \$	333 649 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration :

La présidente

Un membre

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'AVOIR DU CANADA
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)	2005	2004
		(Redressé note 3)
Revenus (tableau 1)	21 372 \$	12 802 \$
Dépenses		
Collectionner et rechercher	11 045	10 402
Présenter, éduquer et diffuser	13 279	13 813
Musée canadien de la guerre	17 510	7 380
Fournir des installations	28 476	28 016
Services généraux	12 993	13 037
Total des dépenses (tableau 2)	83 303	72 648
Résultats d'exploitation nets avant financement public	(61 931)	(59 846)
Crédit parlementaire (note 20)	62 397	59 179
Bénéfice net (perte nette)	466	(667)
Avoir du Canada au début de l'exercice	44 529	22 477
Surplus d'apport (note 3)	-	22 719
Avoir du Canada à la fin de l'exercice	44 995 \$	44 529 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)	2005	2004
Activités d'exploitation		
Encaissements (clients)	13 815 \$	10 178 \$
Encaissements (crédit parlementaire)	51 760	50 186
Décaissements (personnel et fournisseurs)	(80 642)	(54 107)
Intérêts reçus	1 366	1 596
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(13 701)	7 853
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(53 002)	(60 322)
Diminution (augmentation) de l'encaisse et des placements affectés	11 339	(2 875)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(41 663)	(63 197)
Activités de financement		
Crédit parlementaire pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	43 221	52 515
Apports affectés et revenus de placement connexes	1 686	2 990
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	44 907	55 505
(Diminution) augmentation des espèces et quasi-espèces	(10 457)	161
Solde au début de l'exercice	42 063	41 902
Solde à la fin de l'exercice	31 606 \$	42 063 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2005

1. MISSION ET MANDAT

Le 1^{er} juillet 1990, le Musée canadien des civilisations (la « Société ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les musées*. Le Musée canadien des civilisations est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Musée canadien des civilisations comprend le Musée canadien de la guerre.

Sa mission, telle qu'elle est énoncée dans la *Loi sur les musées*, est la suivante :

« accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous à l'égard des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des enseignements et de la compréhension qu'ils génèrent. »

Les activités du Musée canadien des civilisations sont réparties en cinq secteurs qui se complètent mutuellement et qui se conjuguent pour lui permettre de réaliser tous les aspects de son mandat. Ces cinq secteurs sont :

Collectionner et rechercher

Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur la collection afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

Présenter, éduquer et diffuser

Développer, maintenir et diffuser les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement de l'humanité.

Fournir des installations

Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil.

Musée canadien de la guerre

Un musée affilié au Musée canadien des civilisations qui est voué à l'histoire militaire du Canada et à son engagement permanent à l'égard du maintien de la paix.

Services généraux

Gouvernance, gestion de la Société, vérification et évaluation, collecte de fonds, activités commerciales, finances et administration, ressources humaines et systèmes d'information.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions comptables importantes sont énoncées ci-après.

(a) Stocks

Les stocks, qui sont constitués d'articles pour les boutiques et de publications, sont évalués au moindre du prix coûtant et de la valeur de réalisation nette.

(b) Collection

La collection d'artefacts constitue la partie la plus importante des biens de la Société. Une valeur symbolique de 1 000 \$ y est attribuée dans le bilan, en raison de la difficulté de donner une valeur significative à ces biens.

Les objets achetés pour la collection de la Société sont comptabilisés comme dépenses au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société ne sont pas inscrits dans les livres comptables.

(c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles qui sont la propriété de la Société sont évaluées au prix coûtant, net d'amortissement cumulé. Les bâtiments appartenant au gouvernement du Canada, qui sont sous le contrôle administratif de la Société, sont comptabilisés à leur coût historique estimatif, moins l'amortissement cumulé. Les terrains appartenant au gouvernement du Canada, qui sont sous le contrôle administratif de la Société, sont comptabilisés à leur coût historique estimatif avec un montant correspondant crédité directement à l'avoir du Canada.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, pendant la durée de vie utile estimative de l'actif, comme suit :

Bâtiments	40 ans
Améliorations des bâtiments	10 ans
Mobilier et matériel de bureau	8 ans
Matériel technique et informatique	5 et 8 ans
Véhicules motorisés	5 ans

(d) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour la Société. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Société sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. La Société n'est pas tenue à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ. Ces indemnités constituent pour la Société la seule obligation de cette nature dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.

(e) **Apports**

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les apports grevés d'affectations d'origine externe et les revenus de placement connexes sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où les dépenses connexes sont engagées.

Le nombre d'heures de travail effectuées chaque année par les bénévoles est élevé. Or, en raison de la difficulté d'en déterminer la valeur avec justesse, les contributions sous la forme de services ne sont pas constatées dans les présents états financiers.

(f) **Crédit parlementaire**

Le gouvernement du Canada procure des fonds à la Société sous forme de crédits parlementaires. La portion du crédit parlementaire affectée à l'achat d'immobilisations corporelles amortissables est comptabilisée à titre de financement des immobilisations reporté et est amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations correspondantes. Les crédits parlementaires pour des projets particuliers sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Le solde du crédit parlementaire est comptabilisé dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel il est approuvé.

(g) **Incertitude relative à la mesure**

Pour préparer des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des dépenses pour l'exercice. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs reliés aux employés, les bâtiments, les terrains et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les montants réels pourraient différer significativement des estimations.

3. **MODIFICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES**

Au cours du présent exercice, la Société a modifié sa convention comptable liée aux immobilisations corporelles. À la demande du Conseil du Trésor, la Société a comptabilisé les terrains et les bâtiments qui sont la propriété du gouvernement du Canada et sous le contrôle administratif de la Société à leur coût historique, moins l'amortissement cumulé. Ces actifs n'étaient pas comptabilisés dans les états financiers 2004 de la Société. Cette modification de convention comptable a été appliquée rétroactivement. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004, l'amortissement des bâtiments et l'amortissement connexe du financement des immobilisations reporté ont augmenté de 6 146 000 \$, ce qui laisse le bénéfice net inchangé.

De plus, la Société a réalisé un examen détaillé de l'amortissement cumulé pris sur les immobilisations corporelles depuis les dix derniers exercices. À la suite de cet examen, la Société a révisé sa méthode relative à l'amortissement qui était annuelle pour adopter une méthode trimestrielle. Cette modification de convention comptable a été appliquée rétroactivement. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004, l'amortissement cumulé a diminué de 1 458 000 \$ et le financement des immobilisations reporté a augmenté de la même somme.

Par conséquent, les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 ont été redressés comme suit :

(en milliers de dollars)	2004 Redressé	2004 Comme établi auparavant
Bilan		
Immobilisations corporelles (note 8)	262 309 \$	84 952 \$
Financement des immobilisations reporté (note 13)	246 776	92 138
Avoir du Canada	44 529	21 810
État des résultats		
Fournir des installations	28 016 \$	21 870 \$
Crédit parlementaire (note 20)	59 179	53 033
Surplus d'apport	22 719	-
Avoir du Canada à la fin de l'exercice	44 529	21 810
Notes afférentes aux états financiers		
Valeur comptable nette des bâtiments (note 8)	153 180 \$	- \$
Valeur comptable nette des terrains (note 8)	22 719	-
Valeur comptable nette des améliorations des bâtiments (note 8)	18 046	16 965
Valeur comptable nette de matériel informatique (note 8)	786	633
Valeur comptable nette de matériel technique (note 8)	761	717
Valeur comptable nette du mobilier et matériel de bureau (note 8)	259	79
Solde du financement des immobilisations reporté au début de l'exercice (note 13)	44 835	43 377
Valeur comptable nette des bâtiments (note 13)	159 326	-
Amortissement (note 13)	(9 900)	(3 754)
Solde du financement des immobilisations reporté à la fin de l'exercice (note 13)	246 776	92 138
Amortissement du financement des immobilisations reporté (note 20)	9 900	3 754
Crédit parlementaire (note 20)	59 179	53 033
Amortissement (Tableau des dépenses)	9 900	3 754

4. ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

La Société investit sur le marché monétaire à court terme. Le rendement global du portefeuille au 31 mars 2005 était de 2,3 % (2,9 % en 2004). Tous les instruments de placements à court terme sont cotés R1 ou mieux par le Dominion Bond Rating Service. Le terme à courir moyen est de 38 jours (33 jours en 2004). La juste valeur des placements à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance imminente.

5. DÉBITEURS

(en milliers de dollars)	2005	2004
Taxes remboursables	2 724 \$	3 406 \$
Crédit parlementaire	2 042	1 256
Comptes-clients	907	896
Autres	33	45
	5 706 \$	5 603 \$

6. ENCAISSE ET PLACEMENTS AFFECTÉS

L'encaisse et les placements affectés comprennent les apports reçus de particuliers ou de sociétés pour une fin déterminée et les fonds grevés d'une affectation d'origine interne.

Le rendement global du portefeuille sur l'encaisse affectée au 31 mars 2005 était de 2,4 % (2,9 % en 2004). Tous les instruments de placements à court terme sont cotés R1 ou mieux par le Dominion Bond Rating Service. Le terme à courir moyen est de 33 jours (35 jours en 2004). La juste valeur des placements à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance imminente.

7. COLLECTION

La Société assure le maintien des collections d'artefacts, d'objets et de spécimens liés aux cultures matérielles ainsi que de l'information qui s'y rapporte. Ces collections sont constituées par diverses divisions de recherche de la Société. Les collections sont réparties en huit groupes liés à différentes disciplines :

Ethnologie – Collections ethnographiques et d'œuvres d'art concernant principalement les Premiers Peuples nord-américains après qu'ils soient venus en contact avec les Européens.

Culture traditionnelle – Collections d'objets liés à la culture traditionnelle et aux métiers d'art et illustrant la diversité des influences ayant contribué à façonner la culture canadienne.

Histoire – Collections qui illustrent le vécu des gens ordinaires ainsi que de Canadiens célèbres.

Musée canadien de la poste – Collections d'articles philatéliques, d'objets d'art et de culture matérielle servant à illustrer le rôle des communications postales dans la définition et le façonnement d'une nation.

Musée canadien des enfants – Collections qui mettent l'accent sur la compréhension et les expériences interculturelles et s'assortissent d'un riche programme d'animation.

Histoire vivante – Collections de biens, de costumes et de ressources didactiques que les animateurs, les éducateurs et les autres membres du personnel utilisent afin de promouvoir la programmation du Musée et de la rendre vivante.

Musée canadien de la guerre – Collections d'armes et d'artefacts à caractère technologique qui illustrent l'évolution des techniques militaires; collections d'uniformes, de médailles, d'accessoires et d'insignes des Forces armées canadiennes et des forces alliées; collections de peintures, de dessins, d'estampes et de sculptures réalisés dans le cadre des programmes d'oeuvres d'art militaire et oeuvres modernes illustrant la participation canadienne à des missions de maintien de la paix.

Archéologie – Collections archéologiques de culture matérielle, d'anthropologie physique, de flore et de faune provenant de sites archéologiques et illustrant principalement la culture autochtone nord-américaine avant l'arrivée des Européens.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)			2005	2004
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette (Redressée note 3)
Bâtiments	245 833 \$	98 800 \$	147 033 \$	153 180 \$
Terrains	22 719	-	22 719	22 719
Projet du nouveau Musée canadien de la guerre	115 808	-	115 808	66 523
Améliorations des bâtiments	42 936	24 923	18 013	18 046
Matériel informatique	9 163	8 447	716	786
Matériel technique	8 958	8 162	796	761
Mobilier et matériel de bureau	6 076	5 742	334	259
Véhicules motorisés	93	55	38	35
	451 586 \$	146 129 \$	305 457 \$	262 309 \$

Une catégorie de biens a été constituée pour le projet du nouveau Musée canadien de la guerre. Elle servira à rendre compte des dépenses d'immobilisation liées à la construction de l'immeuble et aux acquisitions de matériel pour le nouveau musée. Les sommes consacrées au projet du nouveau Musée canadien de la guerre sont virées à la catégorie d'immobilisations corporelles appropriée à l'achèvement du projet et sont ensuite amorties en fonction de la politique d'amortissement en vigueur à la Société.

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

(en milliers de dollars)	2005	2004
Fournisseurs	12 051 \$	20 360 \$
Salaires et vacances à payer	2 054	2 034
Ministères et organismes du gouvernement	2 227	1 106
Portion à court terme des avantages sociaux futurs (note 10)	628	514
	16 960 \$	24 014 \$

10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

i) Régime de retraite

La Société et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de l'employé au cours des cinq meilleures années jusqu'à la retraite. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'indice des prix à la consommation. Les cotisations de la Société et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

(en milliers de dollars)	2005	2004
Cotisations de la Société	2 256 \$	2 300 \$
Cotisations des employés	1 021 \$	1 074 \$

ii) Indemnités de départ

La Société paie des indemnités de départ à ses employés fondées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs ou au moyen d'autres sources de revenus. À la date du bilan, les renseignements utiles à l'égard de ce régime sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2005	2004
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	3 042 \$	3 080 \$
Dépense de l'exercice	567	277
Indemnités payées au cours de l'exercice	(184)	(315)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	3 425 \$	3 042 \$
Portion à court terme	628 \$	514 \$
Portion à long terme	2 797	2 528
	3 425 \$	3 042 \$

11. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont constitués du solde non dépensé des dons grevés d'affectations d'origine externe et des revenus de placement connexes.

Les variations du solde des apports reportés sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2005	2004
Solde au début de l'exercice	14 126 \$	11 251 \$
Plus dons reçus au cours de l'exercice	1 676	2 627
Plus revenus de placement reportés (note 15)	10	363
Moins dons constatés à titre de revenu	(9 665)	(115)
Moins dons utilisés pour l'achat d'immobilisations corporelles amortissables (note 12)	(3 360)	-
Solde à la fin de l'exercice	2 787 \$	14 126 \$

12. APPORTS DE CAPITAL REPORTÉS

Les apports de capital reportés représentent la fraction non amortie des dons utilisés pour l'achat d'immobilisations corporelles amortissables. Les apports de capital reportés sont constatés comme revenu de dons conformément à la politique d'amortissement de la Société.

Les variations du solde des apports de capital reportés sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2005	2004
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$
Plus dons utilisés pour l'achat d'immobilisations corporelles amortissables (note 11)	3 360	-
Moins dons constatés comme revenu	-	-
Solde à la fin de l'exercice	3 360 \$	- \$

13. FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS REPORTÉ

Le financement des immobilisations reporté représente la tranche non amortie de crédits parlementaires affectés ou à être affectés à l'achat d'immobilisations corporelles amortissables.

Les changements apportés au solde du financement des immobilisations reporté se traduisent comme suit :

(en milliers de dollars)	2005	2004 (Redressé note 3)
Solde au début de l'exercice	246 776 \$	44 835 \$
Crédits parlementaires reçus au cours de l'exercice pour l'achat d'immobilisations corporelles amortissables	42 431	45 288
Crédits parlementaires reçus au cours de l'exercice pour l'achat d'immobilisations corporelles amortissables dans les exercices ultérieurs	790	7 227
Plus la valeur comptable nette des bâtiments	-	159 326
Moins l'amortissement	(9 852)	(9 900)
Solde à la fin de l'exercice	280 145 \$	246 776 \$

14. AVOIR DU CANADA GREVÉ D'UNE AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au 31 mars 2005, la Société avait grevé d'une affectation d'origine interne une somme de 7 millions de dollars pour la construction du nouveau Musée canadien de la guerre.

15. INTÉRÊT SUR LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS

Voici l'intérêt sur liquidités et placements :

(en milliers de dollars)	2005	2004
Intérêt gagné sur les ressources non affectées	1 011 \$	1 586 \$
Intérêt gagné sur les ressources grevées d'affectations	365	373
Intérêt total gagné sur liquidités et placements au cours de l'exercice	1 376	1 959
Moins sommes reportées (note 11)	(10)	(363)
Intérêt total sur liquidités et placements constaté à titre de revenu	1 366 \$	1 596 \$

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Société a engagé des dépenses pour les travaux et les services fournis par d'autres ministères et organismes. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des affaires, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non apparentées.

17. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des activités de la Société, diverses revendications ou poursuites légales sont intentées contre elle. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsque au moins un événement futur se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'un événement futur ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, une provision serait comptabilisée et une charge serait enregistrée dans les états financiers de la Société.

Aucun montant n'a été inclus dans le bilan au 31 mars 2005.

18. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En plus des descriptions aux notes 4 et 6, la juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leurs valeurs comptables respectives en raison de l'échéance imminente de ces instruments.

19. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2005, la Société a signé des contrats à long terme pour des services informatiques, des baux et des services d'exploitation et d'entretien d'immeubles, la conception d'expositions, ainsi que des services liés à la construction de matériel et de bâtiments ayant une valeur résiduelle de 45 915 000 \$. Les futurs paiements minimaux sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2005-2006	16 323 \$
2006-2007	9 143
2007-2008	8 614
2008-2009	6 179
2009-2010	<u>5 656</u>
	45 915 \$

20. CRÉDIT PARLEMENTAIRE

(en milliers de dollars)	2005	2004 (Redressé note 3)
Budget des dépenses d'exploitation et en immobilisations	94 736 \$	84 326 \$
Budget des dépenses supplémentaires et virements	3 864	17 867
	98 600	102 193
Portion du montant reportée pour des projets particuliers	(4 561)	(8 265)
Revenu reporté utilisé au cours de l'exercice pour compléter des projets particuliers	8 164	15 673
Montant utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables	(49 658)	(60 322)
Amortissement du financement des immobilisations reporté	9 852	9 900
Crédit parlementaire	62 397 \$	59 179 \$

21. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certaines données correspondantes ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

TABLEAU DES REVENUS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

TABLEAU 1

	2005	2004
Dons	9 746 \$	192 \$
Droits d'entrée et programmes	2 806	2 943
IMAX	1 784	2 039
Ventes – Boutiques	1 588	1 840
Intérêt sur liquidités et placements (note 15)	1 366	1 596
Location de salles et concessions	1 161	1 215
Stationnement	914	907
Subventions et commanditaires	707	679
Expositions itinérantes	195	356
Adhésion	172	160
Publications	164	104
Redevances	90	65
Autres	679	706
	21 372 \$	12 802 \$

TABLEAU DES DÉPENSES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

TABLEAU 2

	2005	2004 (Redressé note 3)
Coût du personnel	28 613 \$	28 155 \$
Services de design et de fabrication	12 708	5 365
Services professionnels et spéciaux	12 244	11 558
Amortissement	9 852	9 900
Impôts fonciers	6 114	5 860
Réparations et entretien	3 308	2 554
Services publics	2 482	1 838
Mobilier et agencements	1 681	1 423
Marketing et publicité	1 540	1 337
Déplacements, accueil et transport	1 178	1 164
Location d'immeubles	1 038	1 112
Coût des marchandises vendues	986	1 101
Communications	929	872
Locations	137	137
IMAX	136	100
Acquisitions de pièces de collection	133	68
Autres	224	104
	83 303 \$	72 648 \$